



DONNEZ VIE À VOS PROJETS EN ARDÈCHE !

ÉDITION 2025

- Vous êtes un groupe d'au moins 3 jeunes entre 11 et 30 ans ?
- Vous habitez en **Ardèche** ?
- Vous avez un projet de **citoyenneté, mobilité, solidarité, écologie, culture, ou autres** ?

FLASHEZ CE CODE !



Déposez votre demande au plus vite avant le 14 mars 2025 !

ou rendez-vous sur www.demarches-simplifiees.fr

DONNEZ VIE À VOS PROJETS EN ARDÈCHE!

ÉDITION 2025

Par cet appel à projet commun, la MSA, le SDJES et la Caf portent **l'ambition d'encourager l'autonomie des jeunes en soutenant leurs initiatives**. Les jeunes doivent être à l'initiative du projet et le porter (ou à minima, lorsque le projet est accompagné par une structure associative ou une collectivité, les jeunes doivent être fortement impliqués dans le montage et la mise en œuvre du projet). Seuls les projets initiés et portés **par un collectif de 3 jeunes au minimum** peuvent prétendre à un financement.

- **Public bénéficiaire** : les jeunes de 11 à 30 ans, résidant majoritairement en Ardèche
- **Période de réalisation de l'action** : le projet doit commencer en 2025 et nécessairement se terminer au plus tard le 28/02/2026..

LE PROJET DOIT S'INSCRIRE DANS L'UN DES CHAMPS CITÉS CI-DESSOUS :

- CITOYENNETÉ, VIE LOCALE, ENGAGEMENT, PRISE DE RESPONSABILITÉS
- MOBILITÉ EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AVEC OU SANS FRANCHISSEMENT DE FRONTIÈRES
- SOLIDARITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- CULTURE, LOISIRS ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES JEUNES
- SPORTS ET PRÉVENTION SANTÉ
- PROMOTION DE L'AGRICULTURE

CHAQUE PROJET DOIT RESPECTER :
LES PRINCIPES DE LAÏCITÉ
LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La **date butoir de réception des dossiers** de candidature est **fixée au 14 Mars 2025**.

Le **dépôt de la demande sur Démarches simplifiées** est **obligatoire** pour prétendre à un financement.

Le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de l'Ardèche **soutiennent les actions et projets pour la jeunesse et s'associent en 2025 pour proposer cet appel à projets jeunes commun**. Chaque institution conserve ses propres critères d'éligibilité et de décision, ainsi que ses procédures administratives. Le dépôt d'une demande n'assure pas de financement systématique. En cas de financement, même partiel par une des institutions, le porteur s'engage à fournir toutes les pièces nécessaires demandées. La plateforme Démarches simplifiées et le compte asso permettent l'instruction des projets.

Les techniciens sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- ce.sdjes07@ac-grenoble.fr
- pereira.amandine@ardechedromeloire.msa.fr
- partenaires-jeunesse@caf07.caf.fr



Déposez votre demande au plus vite
avant **le 14 mars 2025 !**

OU RDV SUR WWW.DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR

FLASHEZ CE CODE !

